

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE



Cession du site de l'Ex-Collège du Pays de l'Herbasse AVIS D'APPEL A PROJETS

Le Département de la Drôme, 26 avenue du Président Herriot 26026 VALENCE cedex 9, représenté par Madame Marie-Pierre Mouton Présidente du Conseil départemental, organise un appel à projets en vue de la cession du site de l'ex-collège du Pays de l'Herbasse de Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26)

Objet de la consultation :

La présente consultation non-soumise au code de la commande publique, a pour objet la sélection d'un projet immobilier et d'une équipe portée par un opérateur, en vue de la cession du terrain bâti départemental situé 3 route de Saint Bardoux 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse. La surface du terrain est d'environ 15030 m². La surface de plancher des bâtiments existants est égale à 2935 m²

Qui peut répondre ?

L'Appel à projets est ouvert à tout groupement dont le mandataire désigné représentera l'ensemble des membres. L'équipe devra être pluridisciplinaire et intégrer au moins un architecte afin de répondre aux enjeux de l'évolution du site

Comment participer ?

Les équipes constituées peuvent retirer le dossier de consultation sur le site du Département de la Drôme à compter du 08/11/2024, rubrique <https://www.ladrome.fr/annonces/>

Les manifestations d'intérêt et les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser au Pôle Gestion Immobilière de la Direction des bâtiments : aapsaintdonat428@ladrome.fr - tél 04 75 79 81 28

Quand répondre ?

La consultation est organisée en 3 phases :

*Phase 1 - Offres initiales « sélection des équipes autorisées à remettre une offre finale » : Date limite de **remise des offres initiales le 15/01/2025 à 12h** (annonce des équipes finalistes : mars 2025)

*Phase 2 - Echanges avec les équipes finalistes

*Phase 3 - Offres finales « sélection du projet lauréat » : Remise des offres finales le 14/05/2025 à 12h (annonce du lauréat : juillet 2025)

ATTENTION : Visite UNIQUE du site sur inscription le 10/12/2024